

CENTRE D'ÉTUDES
DE LA NAVIGATION AÉRIENNE

Décision n° 02/2000 DGAC/CENA du 1^{er} mars 2000
portant délégation de signature
NOR : *EQUA0010060S*

Le chef du centre d'études de la navigation aérienne,
Vu l'arrêté en date du 21 janvier 2000 portant création du CENA en tant que service à compétence nationale ;
Vu l'arrêté en date du 21 janvier 2000 nommant ordonnateur secondaire du budget annexe de l'aviation civile le chef du centre d'études de la navigation aérienne ;
Vu la décision n° 012261/SRH SDP/1 T du 5 mai 1995 portant affectation de M. Printemps (Alain), ingénieur en chef de l'aviation civile, en qualité de chef du centre d'études de la navigation aérienne ;
Vu les décisions d'affectations des personnels du centre d'études de la navigation aérienne,
Décide :

Article 1^{er}

Une délégation de signature du chef du centre d'études de la navigation aérienne est accordée à MM. Colin de Verdière (Dominique), Malescot (Didier) et Marie (Claude), à l'effet de signer les ordres de mission métropole et les demandes d'ordre de mission étranger.

Article 2

En leur absence ou en cas d'empêchement, cette délégation de signature est accordée à MM. Sabatier (Michel), Sagnier (Yves), Dubois (Nicolas), Chatty (Stéphane), Duclos (Ralph), Monjaret (Gérard) et Pomeret (Jean-Marc).

Article 3

La présente décision prend effet à compter de ce jour.
Fait à Athis-Mons, le 1^{er} mars 2000.

*Le chef du centre
d'études
de la navigation aérienne,
A. Printemps*